Document d'informations clés

IDE DYNAMIC WORLD FLEXIBLE - Action C

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

IDE DYNAMIC WORLD FLEXIBLE
Compartiment de la SICAV IDE DYNAMIC, OPCVM géré par Investisseurs Dans l'Entreprise (« IDE AM »)
Code ISIN : FR0011634377 (Action C) - Devise de libellé : Euro
Site internet : https://www.ide-am.eu
Pour plus d'informations, vous pouvez contacter la société de gestion au + 33 (0)1 85 08 25 90 ou par e-mail contact@ide-am.eu
Investisseurs Dans l'Entreprise est une société de gestion agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers (AMF).
Date de production du document d'informations clés : 19 octobre 2026

En quoi consiste ce produit ?

Type

Compartiment IDE Dynamic World Flexible - Action C de la Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV) IDE Dynamic, Société par Actions Simplifiée.
L'actif et le passif des différents compartiments de la SICAV sont ségrégués ; ainsi, les mouvements d'actifs et de passifs de l'autre compartiment de la SICAV n'affecteront pas le compartiment IDE Dynamic World Flexible. Le prospectus et le rapport annuel sont quant à eux établis pour l'ensemble de la SICAV, et l'ensemble de ces informations sont accessibles sur demande auprès de la société de gestion.

Durée

La durée d'existence prévue de la SICAV est de 99 ans. Le président de la SICAV peut, à toute époque et pour quelque cause que ce soit, proposer à une assemblée générale extraordinaire la prorogation ou la dissolution anticipée ou la liquidation de la SICAV ou d'un ou plusieurs de ses compartiments.

Objectifs

IDE Dynamic World Flexible C a pour objectif de rechercher une performance nette de frais fixes de gestion supérieure à 6% l'an.
La société de gestion rappelle aux souscripteurs potentiels que l'objectif de gestion cité ci-dessus est fondé sur la réalisation d'hypothèses de marché arrêtées par la société de gestion et ne constitue en aucun cas une promesse de rendement ou de performance de l'OPCVM.

IDE Dynamic World Flexible est géré de manière active et discrétionnaire sans référence à un indice. En conséquence, il n'y a pas d'indicateur de référence représentatif.

Il est exposé de manière discrétionnaire dans les classes actions, titres de créance ou instruments du marché monétaire selon le contexte économique et le niveau de prix des différentes classes d'actifs.

Le compartiment est susceptible d'être exposé principalement au risque des marchés actions. Il pourra toutefois être alternativement, ou partiellement exposé aux produits de taux (y compris obligations convertibles), si les marchés actions sont jugés trop chers et les produits de taux plus attractifs. Au sein de chaque classe d'actif, il sera procédé à une sélection des valeurs selon un processus d'analyse fondamentale des entreprises et des émetteurs. La sélection vise à optimiser le couple rendement / risque des investissements dans le temps.
Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux agences de notation. Elle privilégie sa propre analyse de crédit qui sert de fondement aux décisions de gestion prises dans l'intérêt des porteurs.

Le compartiment de la SICAV pourra être exposé :

- De 0% à 100% de l'actif net en actions de toutes zones géographiques, de tous secteurs et de toutes tailles de capitalisation y compris de petites capitalisations.
- De 0% à 100% de l'actif net en instruments financiers de taux (titres de créance, instruments du marché monétaire) ; de tous émetteurs, souverains, publics ou privés, français ou étrangers, de toutes notations dont 50% maximum de l'actif net en titres spéculatifs (à haut rendement) ou non notés, à l'émission ou en cours de vie, et dont 20% maximum de l'actif net en obligations convertibles, échangeables ou remboursables en actions.

La fourchette de sensibilité de la part exposée directement ou indirectement en instruments de taux est comprise entre 0 et 10.

- De 0% à 50% de son actif en actions et/ou titres de créance, instruments du marché monétaire, de pays émergents (pays hors OCDE).

Il pourra être exposé de 0% à 100% au risque de change sur des devises hors euro.

Le compartiment peut investir :
- sur les marchés actions (dont les petites capitalisations) et les marchés de produits de taux, (dont les marchés actions et produits de taux des pays émergents)
- jusqu'à 10% de son actif en actions ou parts d'OPCVM de droit français ou étranger et en FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle, répondant aux conditions de l'article R 214-13 du Code Monétaire et Financier. Ces OPCVM / FIA pourront être de tout type, cotés ou non, et notamment ceux intervenant via des indices de contrats à terme sur matières premières.

Le compartiment peut également intervenir sur :
- des contrats financiers à terme fermes ou optionnels, dans un but de couverture des risques action, de taux et de change et dans des titres intégrant des dérivés tels que des obligations convertibles, échangeables ou remboursables en actions, obligations *callable* et *puttable*,
- des dépôts, emprunts d'espèces, acquisitions et cessions temporaires de titres.

Des critères ESG contribuent à la prise de décision d'investissement, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation totale

Conditions de souscription et rachat : Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés chaque jour de valorisation avant 12 heures 30 (heure de Paris) par le dépositaire et exécutés sur la base de la valeur liquidative du jour (J) calculée sur les cours de clôture de Bourse du jour (J).
La valeur liquidative est calculée quotidiennement, à l'exception des jours fériés légaux en France ou des jours de fermeture de la Bourse de Paris.

Investisseurs de détail visés

Le compartiment s'adresse aux investisseurs qui souhaitent disposer d'un support d'investissement diversifié, susceptible d'être exposé principalement au risque des marchés actions. Ce produit pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport moins de 5 ans après leur investissement. Il ne s'adresse pas à des investisseurs qui souhaitent ne subir aucune perte en capital ou une perte limitée.

Souscripteurs/Personnes non éligibles : Les *US persons* (personnes américaines) et les NPFFI (*Non Participating Foreign Financial Institutions* – institutions financières qui décident de ne pas collaborer avec l'agence américaine en charge de la collecte des taxes et du code fiscal) ; tout ressortissant russe ou biélorusse, toute personne physique résidant en Russie ou en Biélorussie, ou toute personne morale, toute entité ou tout organisme établi en Russie ou en Biélorussie, sauf aux ressortissants d'un État membre et aux personnes physiques titulaires d'un titre de séjour temporaire ou permanent dans un État membre de l'UE. (Cf. prospectus)

Le dépositaire de l'OPCVM est BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL (BFCM). Le prospectus de l'OPCVM et les derniers documents annuels et

périodiques sont disponibles en langue française et sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite à l'adresse suivante : Investisseurs Dans l'Entreprise - 3, Rue de Messine 75008 Paris - Tél : +33 (0)1 85 08 25 90 ou par e-mail à l'adresse suivante : contact@ide-am.eu.

Toute autre information pratique est également disponible aux mêmes coordonnées.
La valeur liquidative d'IDE Dynamic World Flexible C est disponible auprès de la société de gestion.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

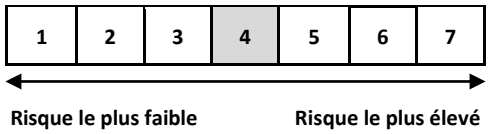

⚠ L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans ; dans le cas contraire, le risque réel peut être très différent, et vous pourriez obtenir moins en retour.
Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Autres facteurs de risque importants, non pris en compte de manière adéquate par l'indicateur :
Risque de liquidité : Il présente le risque qu'un marché financier (actions de petites capitalisations ou obligations), lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tension sur ces marchés, ne puisse absorber les volumes de transactions (achat ou vente) sans impact significatif sur le prix des actifs. Dans ce cas, la valeur liquidative peut baisser plus rapidement et plus fortement.
Risque de crédit : En cas de dégradation de la qualité des émetteurs ou si les émetteurs ne sont plus en mesure de faire face à leurs échéances, la valeur de ces titres peut baisser, entrainant ainsi la baisse de la valeur liquidative. Les titres évalués « spéculatifs » ou non notés présentent un risque accru de défaillance.
Pour plus d'information sur les risques, veuillez-vous référer au prospectus de l'OPC.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché ni de garantie en capital, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.
Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit combiné à un proxy au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : supérieure ou égale à 5 ans Exemple d'investissement : 10 000 €			
Scénarios		**Si vous sortez après 1 an**	**Si vous sortez après 5 ans ***
Minimum	**Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.**		
Tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	5 530 €	4 330 €
	Rendement annuel moyen	-44,7%	-15,4%
Défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	8 460 €	9 980 €
	Rendement annuel moyen	-15,4%	0,0%
Intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	10 720 €	14 990 €
	Rendement annuel moyen	7,2%	8,4%
Favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	12 730 €	18 780 €
	Rendement annuel moyen	27,3%	13,4%

*** Scénario défavorable :** Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre décembre 2024 et décembre 2025.
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre mai 2017 et mai 2022.
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre juin 2016 et juin 2021.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Que se passe-t-il si Investisseurs Dans l'Entreprise n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

L'OPC est constitué comme une entité distincte de la société de gestion. Une défaillance de la société de gestion serait sans effet pour votre investissement. La garde et conservation des actifs de votre OPC sont en effet assurées par le dépositaire de votre OPC. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux de l'OPC. L'investissement dans un OPC n'est pas garanti ni couvert par un système national de compensation.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Coût au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %) et que pour l'autre période de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- 10 000 € sont investis

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	422 €	1 267 €
Incidence des coûts annuels (*)	4,3%	2,0% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 10,4% avant déduction des coûts et de 8,4% après cette déduction.
Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		**Si vous sortez après 1 an**
Coûts d'entrée	3,00% maximum du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	Jusqu'à 300 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	0 €
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratif et d'exploitation	1,20% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels de l'exercice ayant clôturé en décembre 2025.	116 €
Coûts de transaction	0,06% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	6 €
Coûts récurrents prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : supérieure ou égale à 5 ans, justifiée principalement par une politique de gestion discrétionnaire sur les marchés actions et produits de taux.

Vous pouvez racheter vos actions quotidiennement. Les ordres de rachat sont centralisés chaque jour par le dépositaire avant 12h30 (heure de Paris), à l'exception des jours fériés légaux en France et des jours de fermeture de la Bourse de Paris (calendrier Euronext SA), et sont exécutés sur la base de la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du même jour (bourse du jour J). Les règlements sont effectués en J+2 jours ouvrés. Aucun coût de sortie n'est facturé pour ce produit.
L'attention des investisseurs est attirée sur le fait qu'un plafonnement des rachats (« Gates ») pourrait être décidé à titre provisoire par la Société de Gestion, si des circonstances exceptionnelles l'exigent et dans l'intérêt des porteurs.
Par ailleurs, l'attention des investisseurs est attirée sur le fait que la mise en œuvre d'un mécanisme dit de « Swing pricing » sera appliqué par la Société de Gestion en cas de souscriptions nettes ou de rachats nets importants sur l'ensemble des classes d'actions du compartiment, dépassant un seuil préétabli par la société de gestion et déterminé sur la base de critères objectifs en pourcentage de l'actif net du compartiment, et ce dans l'intérêt des actionnaires. Ainsi la valeur liquidative sera ajustée à la hausse ou à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables respectivement aux ordres de souscription / rachat nets.
Pour plus d'informations, veuillez-vous référer au prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Pour toute réclamation, vous pouvez contacter la société de gestion par téléphone au +33 (0)1 85 08 25 90, par courrier adressé au 3, Rue de Messine - 75008 Paris, ou par e-mail à l'adresse suivante : contact@ide-am.eu.

Autres informations pertinentes

Toutes les informations légales concernant l'OPC peuvent être obtenues auprès d'Investisseurs Dans l'Entreprise - 3, Rue de Messine 75008 Paris ou par téléphone au +33 (0)1 85 08 25 90 ou par e-mail à contact@ide-am.eu.

L'historique des performances passées de l'OPC sur 10 ans maximum est publié sur le site internet de la société de gestion à l'adresse suivante : https://ide-am.eu/wp-content/uploads/2025-12-31-Graphique-Perf-IDE-Dyn-WF.pdf

Les calculs de scénarios de performance passés sont publiés sur le site internet de la société de gestion : www.ide-am.eu.

L'OPC promeut certaines caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du règlement SFDR et des pratiques de bonne gouvernance.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.